

**AD NORMANDIE**

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Réunion du 17 décembre 2024**

**Vote des Autorisations d'Engagement (AE) et Autorisations de Programme (AP) 2025 relatives aux dispositifs en délégation de gestion : Impulsions Conseil, Export et Transition**

Réuni le mardi 17 décembre 2024, au siège du Conseil Régional et en visioconférence, sous la Présidence de Mme Sophie GAUGAIN, Vice-Présidente de l'AD Normandie,

Véronique BEREGOVOY, Excusée  
Augustin BŒUF,  
Mathieu BRASSE, Excusé  
Virginie CAROLO, Excusée, pouvoir à L.LAHALLE  
Catherine COUSIN,  
Christophe DORE, Excusé  
Pierre ESTORGES,  
Christophe GAUDILLOT, Excusé, pouvoir à P.ESTORGES  
Sophie GAUGAIN,  
Jonas HADDAD, Excusé  
Timothée HOUSSIN, Excusé  
Lynda LAHALLE,  
Pierre-Jean LEDUC, Excusé, pouvoir à A.REGNIER  
Jean-Louis LOUVEL, Excusé, pouvoir à V.TELLIER  
Laurent MARTING, Excusé  
Alexandre MARTINI, Excusé  
Catherine MEUNIER, Excusée  
Hervé MORIN, Excusé, pouvoir à C.NOUVELOT  
Oumou NIANG-FOUQUE, Excusée  
Cédric NOUVELOT,  
Audrey REGNIER,  
Gilles SERGENT, Excusé, pouvoir à C.COUSIN  
Valérie TELLIER,  
Rodolphe THOMAS, Excusé, pouvoir à A.BOEUF  
Gilles TREUIL, Excusé  
Sylvie VAN DEN DRIESSCHE, Excusée

Légalement convoqués le lundi 2 décembre 2024,

## **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AD NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport du Président de l'AD Normandie,  
Après avoir vérifié que les conditions du quorum étaient remplies,  
Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE**, à l'unanimité des présents et représentés :

- De voter une autorisation d'engagement intitulée « subventions Impulsion CONSEIL 2025 » d'un montant de 1 000 000 €,
- D'y affecter un dossier « CONSEIL 2025 » de 1 000 000 €, avec l'échéancier des crédits de paiement inscrits sur le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » s'établissant comme suit:
  - 400 000 € sur 2025
  - 500 000 € sur 2026
  - 100 000 € sur 2027
- De voter une autorisation d'engagement intitulée « subventions Impulsion EXPORT 2025 » d'un montant de 3 700 000 €,
- D'y affecter un dossier « EXPORT 2025 » de 3 700 000 €, avec l'échéancier des crédits de paiement inscrits sur le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » comme suit :
  - 1 250 000 € sur 2025
  - 950 000 € sur 2026
  - 1 000 000 € sur 2027
  - 500 000 € sur 2028
- De voter une autorisation d'engagement intitulée « subvention Impulsion Transition 2025 - Fonctionnement » d'un montant de 75 000 €.
- D'y affecter un dossier « TRANSITION 2025 - Fonctionnement » de 75 000 €, avec l'échéancier des crédits de paiement inscrits sur le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » comme suit :
  - 10 000 € sur 2025
  - 45 000 € sur 2026
  - 20 000 € sur 2027
- De voter une autorisation de programme intitulée « subvention Impulsion Transition 2025 - Investissement » d'un montant de 150 000 €
- D'y affecter un dossier « TRANSITION 2025 - Investissement » de 150 000 €, avec l'échéancier des crédits de paiement inscrits sur le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » comme suit :
  - 50 000 € sur 2025
  - 80 000 € sur 2026
  - 20 000 € sur 2027
- D'autoriser le Président à solliciter les dotations attendues auprès de la Région et à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

**La Vice- Présidente**

**Sophie GAUGAIN**

Acte rendu exécutoire le 23 décembre 2024 après transmission en Préfecture le 20 décembre 2024 et publication le 23 décembre 2024.  
Dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cette délibération est susceptible de recours devant le Tribunal administratif de Caen.  
Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible par le site : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)